

---

# Programme de Formation

---

## Déclaration de soupçon

---

### Organisation

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

---

### Contenu pédagogique

---



#### **Public visé**

Responsables de la sécurité des opérations financières  
Compliance officers  
Responsables des risques  
Responsables de la conformité et du contrôle permanent  
Juristes sécurité financière  
Responsables juridiques



#### **Objectifs pédagogiques**

- Connaître le cadre réglementaire en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Connaître les nouvelles obligations fixées par le paquet UE LBC-FT
- Comprendre les objectifs et enjeux de la DS
- Savoir identifier et caractériser le soupçon
- Connaître les principales infractions sous-jacentes au délit de blanchiment de capitaux
- Comprendre les spécificités de la DS en matière de fraude fiscale et de financement du terrorisme
- Identifier les attentes des autorités compétentes



#### **Description**

La déclaration de soupçon (DS) est un élément majeur du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme (LCB-FT) et constitue un des outils d'évaluation de l'efficacité et de la robustesse du dispositif LCB-FT de l'entité assujettie. La qualité du processus déclaratif fait régulièrement l'objet de contrôle de la part des autorités compétentes en la matière.

#### **1. CAS GÉNÉRAL**

- Analyse des nouvelles obligations fixées en matière d'obligation déclarative par le paquet UE LBC-FT paru le 31 mai 2024
- Extension du périmètre de l'obligation déclarative par le règlement (UE) LBC-FT 2024/1624
- Le soupçon de blanchiment des capitaux : caractéristiques et modalités d'identification
- Analyse de cas : la fraude sociale, la corruption, l'abus de faiblesse, les opérations en espèces...
- Les montages financiers complexes internationaux
- Analyse des décisions rendues par la Commission des sanctions de l'ACPR
- Analyse de la jurisprudence

#### **2. LA DS LIÉE AU FINANCEMENT DU TERRORISME**



- La différence entre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Exemple de typologies de financement du terrorisme

### 3. LA DS FISCALE

- Particularités de la caractérisation du soupçon en matière de fraude fiscale

### 4. MODALITÉS PRATIQUES

- Le contenu et la qualité des déclarations de soupçon
- Moment et délai de réalisation de la DS
- La déclaration de soupçon complémentaire
- La déclaration de soupçon et les demandes des autorités administratives et judiciaires
- Conservation et confidentialité de la DS.



### **Prérequis**

Sensibilisation en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme



### **Modalités pédagogiques**

Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz, analyses de bonnes pratiques



### **Moyens et supports pédagogiques**

Remise du support pédagogique aux stagiaires



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Un questionnaire préalable ainsi qu'une auto-évaluation d'entrée sont envoyés aux participants en amont de la formation pour mesurer leur niveau de maîtrise et permettre au formateur d'adapter sa pédagogie  
Signature d'un émargement par les participants et le formateur afin de justifier l'assiduité de chacun (émargement électronique)

Recueil à l'oral des besoins par le formateur au démarrage de la formation

Echange en fin de formation entre les participants et le formateur pour valider que la formation a bien répondu aux attentes des participants et que les objectifs pédagogiques ont été atteints

Un questionnaire d'évaluation (auto-évaluation sortie de formation) est envoyé aux participants pour mesurer l'acquisition des compétences à l'issue de la formation

Un formulaire de satisfaction est rempli par les participants à l'issue de la formation pour recueillir leurs satisfactions et mesurer la qualité de la formation assurée.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation